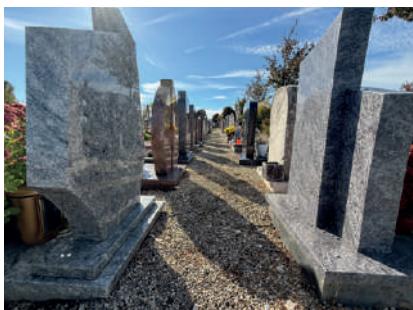


Végétalisation des cimetières de Payerne et Grandson

Ces derniers mois, les communes de Payerne et Grandson ont procédé à de nouveaux aménagements de leurs cimetières, ceci afin de laisser une place plus conséquente aux végétaux. Zoom sur les travaux entrepris et en cours de réalisation ainsi que sur les retours des usagers.



Florent Jeannin
Chef de secteur
Espaces verts à Payerne



Du côté de Payerne, le cimetière Saint-Jacques a été créé à son emplacement définitif, sur la route d'Yverdon, en 1897. De multiples aménagements ont été réalisés au fil des années: plantations d'arbres, de haies ainsi que création de massifs de plantes annuelles et vivaces. Tous les espaces et cheminements étaient alors recouverts de gravier rond, ce qui constituait le standard de l'époque.

A la suite de diverses remarques des utilisateurs, notamment en matière de difficulté à accéder pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi grâce à l'évolution du métier, une réflexion concernant les cheminements entre les tombes a été entamée en 2020. L'usage de produits phytosanitaires dans l'enceinte du cimetière a été totalement arrêté, ce qui rendait le désherbage manuel long et répétitif. Après avoir visité d'autres cimetières de Suisse romande, Payerne a

Ci-contre: Les allées avant et après l'ensemencement des cheminements.



Emplacement pour la création d'un nouveau jardin du souvenir. © Payerne

opté pour **l'ensemencement de tous les cheminements**. Un travail conséquent a été entrepris: retrait du gravier, ajout de terre végétale et ensemencement.

Depuis ces travaux, les retours des utilisateurs sont totalement positifs. Les surfaces sont tondues régulièrement et les herbes indésirables, autrefois visibles dans le gravier, le sont beaucoup moins dans un gazon tondu. Pour assurer l'entretien, le secteur est équipé de machines électriques adaptées au passage entre les tombes. Le temps consacré au désherbage est désormais réduit, laissant davantage de disponibilité pour créer de nouveaux aménagements à l'intérieur du site.

En parlant de nouveaux aménagements justement, des réflexions ont été entamées afin de créer un **nouveau jardin du souvenir**, le site actuel arrivant au maximum de sa capacité. Le projet est d'aménager un lieu de recueillement à la fois accueillant et intime. Il a été décidé de créer des buttes de terre végétale de différentes formes afin d'y planter des arbres. L'objectif est de constituer trois «petites forêts» composées de végétaux variés. L'espace destiné à l'entreposage des cendres se trouvera au pied de ces **trois zones entièrement végétalisées**. Des panneaux explicatifs décriront les essences sélectionnées. La population pourra ainsi choisir où déposer les cendres, en fonction d'un lien particulier avec certains végétaux présents dans les plantations. Cet espace d'environ 800 m² sera réalisé suite à la demande de la population de disposer d'un lieu accueillant où les visiteurs pourront se recueillir à l'ombre des arbres. Des cheminements perméables seront aménagés et des prairies fleuries seront également semées afin de créer des refuges pour la biodiversité locale.



Nicolas Perrin
Conseiller municipal
à Grandson

A Grandson, la commune a également décidé de transformer les zones minérales recouvertes de gravier en surfaces engazonnées et de **s'affranchir entièrement des produits phytosanitaires**. La surface engazonnée contribue à la captation du CO₂ et à la régulation du

microclimat du site, avec une séquestration annuelle estimée à 253 kg de CO₂ pour 507 m² de pelouse.

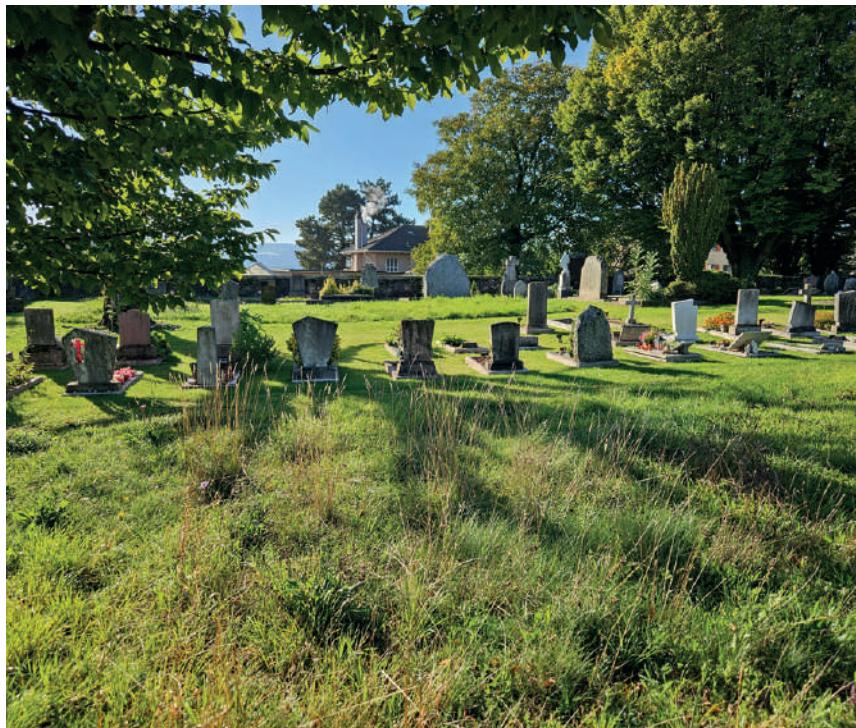
Grandson a également procédé à des plantations d'arbustes. Ainsi, les haies de thuya existantes ont été remplacées par des haies vives indigènes et un arbre habitat a été conservé. **L'arbre habitat et les haies indigènes offrent un refuge pour les oiseaux, insectes et autres espèces locales, favorisant la biodiversité.** Une pose de nichoirs a

également été effectuée et une gestion différenciée de plusieurs surfaces herbeuses est réalisée (fauches tardives, refuges à insectes, etc.). Ces aménagements, partiellement financés par le Canton, améliorent le cadre paysager, créant un environnement propice au recueillement et à la sérénité. Les retours des citoyen·nes sont extrêmement positifs. Un panneau d'information a d'ailleurs été installé pour sensibiliser les visiteurs à ces aménagements. ■



La mise au vert du cimetière de Grandson en quelques chiffres:

- **600 h** de travail des employés communaux pour la requalification du site
- **507 m²** de surface minérale rendue à la biodiversité
- **253 kg** de CO₂ capté par année par cet aménagement



Ci-dessus à gauche: Une haie d'ifs est venue remplacer une haie de thuya.

Ci-dessus: Au premier plan, une surface non tondué (fauche tardive, pour les insectes).

Ci-contre: Deux arbres plantés récemment: un chêne vert au premier plan et un ginkgo au deuxième plan. © Grandson